

► Pays de la Loire ◀

Une forêt choyée par ses propriétaires



► Cette belle région traversée par le roi des fleuves n'est certes pas la plus forestière de France. Il ne faudrait pas pour autant négliger son couvert végétal de 400 000 hectares qui assure le lien entre des territoires essentiellement ruraux. Une force active protège la forêt ligérienne. Elle émane de ses propriétaires, hommes et femmes, qui œuvrent à son entretien, à son développement et défendent vaillamment les intérêts de la communauté dans les antennes départementales de Fransylva.

Vous découvrirez au fil des pages de ce dossier des sylviculteurs très impliqués dans leurs parcelles, et des actions collectives servant la gestion forestière, l'indispensable communication, la place essentielle de l'amont forestier au sein de la filière. Vous visiterez aussi une entreprise familiale qui transforme le peuplier des bords de fleuves et rivières en un solide contreplaqué. ◀

Édito

Petite Région, grandes ambitions

Certes, nous ne sommes pas dans la Région la plus boisée de France et, pourtant, comme la forêt compte dans notre région, elle comptera plus encore demain, ce que nous allons démontrer très concrètement.

La surface de notre forêt augmente et elle continuera à croître pour différentes raisons, notamment la nécessité d'obtenir une eau de meilleure qualité et donc de planter sur les délaissés, les environnements de cours d'eau. Elle sera aussi une solution pour occuper les terres tristement abandonnées par l'élevage. Nos terroirs bocagers souffrent en effet de la baisse des fermes laitières et d'animaux de rente et la solution de tout semer en céréales n'est pas satisfaisante tant d'un point de vue économique qu'environnemental. La forêt est une solution économique comme d'autres d'ailleurs.

Le nombre de sylviculteurs augmente aussi, je dis bien « sylviculteurs » et non simples propriétaires. En effet, Fransylva, avec le concours actif du CRPF et des professionnels, se mobilise pour sensibiliser et former à la bonne gestion de la forêt. Un signe s'il en fallait avec l'AMI Dynamic Bois, notre région a utilisé toutes les aides disponibles et plus encore et, aujourd'hui, la Région Pays de la Loire développe un plan forêt pour aider à la plantation d'essences d'avenir. Cette composante humaine est fondamentale. Des hectares sans acteurs mobilisés n'ont pas un grand avenir, avec des propriétaires dynamiques et engagés, nous avons un rôle à jouer, essentiel pour notre région.

Ce rôle est économique. Si nous avons une surface plantée moins importante que la moyenne française, notre filière, elle, est la troisième en termes d'importance, et il faut la fournir avec des bois de qualité dans des circuits courts. Notre aval nous pousse à récolter, planter, préparer l'avenir aussi bien pour les feuillus que pour les résineux et avec un accent particulier sur le peuplier, une essence qui a une vraie tradition ligérienne et un avenir certain, appuyée par de sérieux professionnels de la transformation.

Paysages, environnement, biodiversité..., fonctions importantes et complémentaires de l'économie, nous sommes vigilants. D'un côté, les associations nous poussent à connaître, comprendre et mener avec elles des actions de recherche et de vulgarisation. Très bien, mais c'est nécessairement compatible avec une économie dynamique. De l'autre, nous assistons à une double attaque : classements intempestifs, coupes et stérilisation des terres, et le rôle du syndicat prend une dimension qui devient presque trop importante tant les réunions se succèdent pour promouvoir, défendre, faire valoir, etc. Nous sommes tous logés à la même enseigne d'une suradministration et du syndrome de la réunionite. Je profite de ces lignes pour remercier tous ces bénévoles qui réalisent un travail aussi essentiel que considérable.

Qu'est-ce qui caractérise nos syndicats Fransylva des Pays de la Loire ? La diversité et la bonne entente des présidents, les rencontres entre administrateurs pour réfléchir sur des sujets communs : eau, environnement, chasse..., l'implication et la proximité avec la mobilisation de nouveaux membres, les relations de vrai partenariat avec le CRPF, Fibois, tous les professionnels. Nous n'avons pas le choix. Nous devons travailler de façon solidaire et cohérente pour faire valoir les atouts de notre forêt ligérienne. Comme tous, nous sommes blessés par les attaques incessantes et si souvent stupides contre la forêt, nous sommes déterminés et unis. Nous aimons notre forêt des Pays de la Loire, comme les générations qui nous ont précédés, nous la conduisons pour servir enfants de demain et d'après-demain.

Jean-Étienne Rime

Président de Fransylva Pays de la Loire

02. Allée forestière. Dominique Balay @ CNPF. | 03. Jean-Étienne Rime.
© Tous droits réservés.

Une forêt trait d'union entre les territoires

Inégalement présente dans les cinq départements ligériens, la forêt assure un trait d'union entre 140 000 propriétaires et les 30 000 salariés qui récoltent et transforment le produit bois. Ses principales caractéristiques sont à découvrir ci-dessous.

Région historiquement dédiée à l'agriculture, marquée par le bocage, les Pays de la Loire possèdent une puissante trame verte où la forêt joue un rôle important. Certes moins dense qu'au niveau national – elle ne couvre que 12 % du territoire –, elle n'en occupe pas moins 400 000 ha¹. Cette forêt naturellement morcelée assure l'articulation entre les terres cultivées, les espaces naturels et les grands bassins de population.

Le paysage forestier varie toutefois d'un département à l'autre. La forêt est plus présente dans la Sarthe grâce à de grands massifs et à une présence plus importante de résineux. Le Maine-et-Loire bénéficie aussi d'une bonne couverture forestière à l'est. La différence est très marquée avec la Mayenne et la Vendée, départements les moins boisés. La Loire-Atlantique, quant à elle, bénéficie d'une progression de ses boisements. Son couvert est passé ces dernières années de 8 à 11 % du territoire. L'abandon de terres agricoles explique en partie ce phénomène. Globalement, la forêt ligérienne a gagné plus de 70 000 ha au cours des trente dernières années. Le cadastre minimise d'ailleurs la surface forestière car

ces changements d'usage n'ont pas toujours été enregistrés. Mais il ne faut pas ignorer les effets des boisements artificiels. Les Pays de la Loire sont la deuxième région où l'on plante le plus, 20 % de la surface forestière proviennent de boisements artificiels.

Cette activité résulte essentiellement de la forêt privée qui représente 91 % des surfaces, un pourcentage nettement supérieur à la moyenne nationale (75 %). Cette propriété est, comme dans de nombreuses régions, émietlée car partagée entre 143 000 propriétaires. La grande majorité (132 000) possède moins de 4 ha. Seuls 1 700 propriétaires possèdent des forêts de plus de 25 ha².

Les documents de gestion durable qui sont obligatoires au-delà de 25 ha se répartissent comme suit : 1 585 plans simples de gestion, 38 règlements type de gestion et 1 006 codes de bonnes pratiques sylvicoles. 70 % des propriétés de plus de 4 ha ont mis en place un document de gestion. La certification forestière est elle aussi très présente. 121 980 ha sont certifiés PEFC. Cette démarche implique 1 071 propriétaires, dont la moitié sont à la tête de propriétés privées de plus de 25 ha. Ainsi, 39 % des bois récoltés (409 000 m³) sont issus de forêts certifiées et 36 % des produits sciés dans la Région bénéficient de la garantie PEFC.

Sarthe	127 000 ha	20 %
Maine-et-Loire	105 000 ha	15 %
Loire-Atlantique	65 000 ha	11 %
Vendée	47 000 ha	7 %
Mayenne	46 000 ha	9 %

1. Chiffres IGN.

2. Sources : CRPF – 2021.

04. Plantation de chêne. Christian Weben @ CNPF.

LES ESSENCES, LA RÉCOLTE, LA TRANSFORMATION

La forêt ligérienne est majoritairement constituée de feuillus. Ils composent 68 % des peuplements. Les résineux concentrent 22 % des surfaces et les mélanges représentent 10 %. Les chênes sessile et pédonculé constituent la première ressource de la région. Cette manne de 30 M de m³, répartie sur 179 000 hectares, représente 46 % de la surface totale et 47 % du stock de bois sur pied. Le pin maritime est la première essence résineuse, présente dans plus de la moitié des peuplements résineux, sur 46 000 hectares. La forêt ligérienne se caractérise enfin par la présence d'importantes peupleraies. Elles couvrent 17 000 hectares, soit 4 % de la surface forestière ligérienne, et se situent principalement le long de la vallée de la Loire et de ses affluents³. La forêt ligérienne abrite une faune et une flore de qualité. Les milieux forestiers, bien que faiblement représentés à l'échelle du territoire, jouent un rôle important en matière de conservation de la biodiversité régionale. Des territoires et sites peuvent être considérés comme remarquables pour leur paysage, leur flore ou faune exceptionnelles. Ils font l'objet d'une attention particulière. La région compte quatre Parcs naturels régionaux et 62 sites classés Natura 2000, soit 8 % du territoire. 39 d'entre eux concernent directement la forêt.

Le stock de bois sur pied représente 64 millions de m³ en Pays de la Loire (165 m³/ha) et il progresse tous les ans grâce à la production biologique des arbres⁴. Les feuillus produisent annuellement 1,7 million de m³, les résineux 900 000 m³. Les données pour les principales essences ligériennes sont les suivantes :

- Les chênes pédonculé et sessile produisent environ 600 000 m³/an.
- Le pin maritime domine chez les résineux avec une production estimée à environ 500 000 m³/an.
- Les peupleraies ont une production annuelle estimée à 300 000 m³.

Depuis six ans, le volume de bois récolté par les professionnels se situe autour d'1 million de m³. En 2019, ces prélèvements se sont chiffrés à 1 047 100 m³, très en deçà de la production naturelle estimée à 2,6 Mm³/an. Le bois d'œuvre constitue la moitié de la récolte, suivi par le bois énergie (28 %) et le bois d'industrie (17 %). 56 % du bois énergie sont transformés en plaquettes forestières.

Le peuplier (31 %) et le pin maritime (29 %) ont été les essences les plus récoltées en 2019 pour des usages bois d'œuvre. On peut regretter que les chênes ne représentent que 16 % du volume récolté de bois d'œuvre. Si le volume régional récolté représente moins de 3 % du volume national (38,9 millions de m³), les industries du bois sont très développées en Pays de la Loire et génèrent des emplois répartis sur l'ensemble du territoire, avec une concentration marquée dans le sud de la Loire-Atlantique et le nord de la Vendée. La région possède le 3^e effectif des interprofessions régionales.

Le cœur de la filière, avec 7 100 établissements et 31 400 salariés, regroupe toutes les activités qui participent directement aux processus de production, d'exploitation, de transformation et de valorisation de la matière première bois. Il se décompose en cinq grands segments d'activités : la sylviculture et l'exploitation forestière, le sciage et travail du bois, l'industrie du papier et du carton, la fabrication de meubles, et la construction en bois. Deux secteurs traditionnels sont en pleine mutation et représentent un enjeu fort pour les professionnels et les pouvoirs publics : la fabrication de meubles, qui doit faire face à une concurrence accrue pour maintenir ses emplois salariés, et la construction en bois qui se développe du fait de la demande nationale.



3. Sources : inventaire forestier 2015-2019.

4. Sources : inventaire forestier 2015-2019.

05. Le peuplier couvre environ 17 000 ha. Francis Barbotin @ CNPF. | 06. Le chêne ne représente que 16 % du volume de bois d'œuvre récolté. @ Dominique Balay @ CNPF. | 07. Le pin maritime, 3^e essence derrière les chênes sessile et pédonculé. Dominique Balay @ CNPF.